



RÉSEAU URGENCES BOURGOGNE

Association en charge du réseau régional des Urgences
(Article R6123-26 du Code de la Santé Publique)

RAPPORT MONTBARD

par la Directrice Médicale du RUB :
Dr BARONDEAU-LEURET Agnès

I. CONTEXTE

Consécutivement au manque d'internes sur les CH-HCO de CHÂTILLON-SUR-SEINE et MONTBARD, l'organisation des urgences à MONTBARD a dû être modifiée.

En effet, par manque d'effectifs et pour assurer une activité réglementaire sur le site de CHÂTILLON-SUR-SEINE avec 2 tours de garde H24, l'activité nocturne des urgences de MONTBARD a dû s'arrêter depuis le 4 novembre 2015 ainsi que l'activité SMUR. Une évaluation de la situation a été demandée par l'ARS au Réseau des Urgences de Bourgogne.

II. ÉTAT DES LIEUX

1. PÉRIMÈTRE GÉOGRAPHIQUE DU SECTEUR DE MONTBARD :

COMMUNE CODE POSTAL No INSEE NOUVEAU SECTEUR SMUR

AMPILLY-LES-BORDES 21450 **21011** SMUR CHATILLON
ARRANS 21500 **21025** SMUR SEMUR
ASNIERES-EN-MONTAGNE 21500 **21026** SMUR SEMUR
BAIGNEUX-LES-JUIFS 21450 **21043** SMUR CHÂTILLON
BENOISEY 21500 **21064** SMUR SEMUR
BUFFON 21500 **21114** SMUR SEMUR
CHAUME-LES-BAIGNEUX 21450 **21160** SMUR CHÂTILLON
COURCELLES-LES-MONTBARD 21500 **21204** SMUR SEMUR
CREPAND 21500 **21212** SMUR SEMUR
ERINGES 21500 **21248** SMUR SEMUR
ETAIS 21500 **21252** SMUR CHÂTILLON
ETORMAY 21450 **21257** SMUR CHÂTILLON
FAIN-LES-MONTBARD 21500 **21259** SMUR SEMUR
FAIN-LES-MOUTIERS 21500 **21260** SMUR SEMUR
FONTAINES-EN-DUESMOIS 21450 **21276** SMUR CHÂTILLON
FONTAINES-LES-SECHES 21330 **21279** SMUR CHÂTILLON
FRESNES 21500 **21287** SMUR SEMUR
JOURS-LES-BAIGNEUX 21450 **21326** SMUR CHÂTILLON
LUCENAY-LE-DUC 21150 **21358** SMUR SEMUR
MARMAGNE 21500 **21389** SMUR SEMUR
MONTBARD 21500 **21425** SMUR SEMUR
MONTIGNY-MONTFORT 21500 **21429** SMUR SEMUR
NOGENT-LES-MONTBARD 21500 **21456** SMUR SEMUR
PLANAY 21500 **21484** SMUR CHÂTILLON
PUITS 21400 **21511** SMUR CHÂTILLON
QUINCEROT 21500 **21516** SMUR SEMUR
QUINCY-LE-VICOMTE 21500 **21518** SMUR SEMUR
ROUGEMONT 21500 **21530** SMUR SEMUR
SAINT-GERMAIN-LES-SENAILLY 21500 **21550** SMUR SEMUR
SAINT-REMY 21500 **21568** SMUR SEMUR
SAVOISY 21500 **21594** SMUR CHÂTILLON
SEIGNY 21150 **21598** SMUR SEMUR
SENAILLY 21500 **21604** SMUR SEMUR
TOUILLON 21500 **21641** SMUR SEMUR
VERDONNET 21330 **21664** SMUR CHÂTILLON
VILLAINES-EN-DUESMOIS 21450 **21685** SMUR CHÂTILLON
VILLENEUVE-LES-CONVERS 21450 **21695** SMUR SEMUR

**SMUR le plus proche de Montbard : SEMUR-EN-AUXOIS à 19 kms en 23 mns
par transport terrestre**



2. ÉVALUATION : STATISTIQUES D'ACTIVITÉ

Document de l'ORUB et les données SMUR du SAMU 21 et des Urgences de SEMUR-EN-AUXOIS (*disponible au RUB*).

POINTS REMARQUABLES POUR L'ACTIVITÉ 2015 DES SERVICES D'URGENCES DE :

MONTBARD :

- Nombre de patients pris en charge en moyenne par jour :
Avant novembre 2015 : **19/ jour (dont 6/ jour en traumatologie)**
Après novembre 2015 jusqu'à mars 2016 : **12/ jour (dont 4/ j en traumatologie)**
- Patients >75 ans : **16%** (11,3% pour la BOURGOGNE)
- Moyens de transport utilisés : 90% par des moyens personnels
- Durée moyenne de passage : environ 1 heure
- ACTIVITÉ :
 - . Traumatologie : 32 %
 - . Pathologies médico-chirurgicales en excluant la psychiatrie et la toxicologie : **50 %** avec un taux d'hospitalisation de **35 %** (25 % pour la Bourgogne)
- Les 10 diagnostics principaux (DP) sont **essentiellement traumatologiques** la douleur thoracique, sans précision venant en 2^{ème} position représentant 2,62 % des DP

SEMUR-EN-AUXOIS :

- **Moyenne journalière de passage :** 1 patient supplémentaire depuis début janvier venant du secteur de MONTBARD.
- **Arrivées par le SMUR** après le 4 novembre 2015 sans augmentation significative (0.72 par jour versus 0.93) avec moins d'une arrivée SMUR/ jour aux urgences de SEMUR.

Du SMUR du secteur de MONTBARD

→ **Activité SMUR de novembre 2015 à mars 2016 (source SAMU 21) soit 5 mois sur le secteur de MONTBARD :**

- 36 sorties SMUR en journée de 8h à 20h (moyenne : **7 /mois**)
- 18 sorties SMUR en PDS (moyenne : **4 /mois**) effectuées à 90 % par le SMUR de SEMUR et 10 % par CHÂTILLON avec une orientation dans 90 % des cas aux urgences de SEMUR-EN-AUXOIS (4 fois en Soins Intensifs Polyvalents, 1 fois au scanner)

3. RESSOURCES ACTUELLES DES URGENCES DU NORD COTE D'OR

→ 2 urgentistes à SEMUR-EN-AUXOIS H24

→ 2 urgentistes à CHÂTILLON-SUR-SEINE

→ 1 urgentiste à MONTBARD la journée de 8h30 à 18h30 ; une IDE se charge d'accueillir des personnes qui se présentent spontanément aux urgences la nuit et se met en lien avec le C15 du SAMU 21 qui prodigue les conseils d'orientation : conseils de médecine générale, orientation aux urgences de SEMUR-EN-AUXOIS ou envoi du SMUR de SEMUR-EN-AUXOIS .

4. RETOURS DES RENCONTRES AVEC LES MÉDECINS CONCERNÉS PAR LE SECTEUR DE MONTBARD :

Dr ZAROUALA : chef de service urgences du CH de la Haute Cote D'or

Dr KILLIC : chef de service de SEMUR-EN-AUXOIS

Dr SHAEFFER : chef de service des urgences du CH de BEAUNE et responsable médical de la FMIH21

Dr ROY : responsable du SAMU 21

Dr GARROT : Présidente de la CME du CH-HCO du site de MONTBARD

Référence :

Document effectué par les chefs de service des urgences du CH de la HCO et le coordonnateur FMIH 21 avec des propositions de nouvelle organisation des urgences dans ce secteur dont certaines ont été prises en compte dans les points suivants :

→ **Concernant le SMUR :**

Les secteurs appartenant à MONTBARD ont été répartis entre SEMUR-EN-AUXOIS, CHÂTILLON et BEAUNE (qui est tout à fait d'accord pour assurer le secteur de Liernais) sans que cela ne pose de véritables problèmes ni d'augmentation importante d'activité

(Statistiques SMUR disponibles au RUB).

Une demande de station hélicoptère éclairée à MONTBARD est effectuée en accord avec la Mairie.

Demande de formations par les urgentistes au CHU pour se perfectionner aux différents gestes techniques dans les services de réanimation : Réa médicale, Neuro traumatologie, Réa pneumo, Réa cardio.

→ **Concernant la permanence des soins en Médecine Générale :**

Actuellement, pas de PDSA sur le secteur de MONTBARD.

Pour les consultations relevant de la PDSA, le C15 se charge de prodiguer des conseils médicaux et fait face à ce jour à un nombre croissant d'appels téléphoniques. Au-delà de minuit, la régulation du C15 oriente vers les hôpitaux de SEMUR-EN-AUXOIS ou CHÂTILLON-SUR-SEINE en fonction de la proximité.

Pour raccourcir les délais d'acheminement des patients une proposition est faite de baser l'ambulance de garde préfectorale à MONTBARD à la place de SEMUR-EN-AUXOIS.

→ **Concernant la continuité des soins du CH de MONTBARD :**

Elle est assurée par un médecin d'astreinte du CH de MONTBARD.

→ **Concernant l'activité de la MSP de Montbard**

Les locaux de la MSP sont tout à fait remarquables avec de nombreux professionnels de santé et la présence de 5 médecins généralistes assurant une plage horaire de 8h à 20h.

Plus de compétences en traumatologie mais possibilité d'assurer les entorses entre autres avec la présence de kinésithérapeutes à la MSP ; pour les petites sutures une formation serait nécessaire pour les anciens médecins (colle dermique par exemple), pour les sutures plus importantes ou lésions osseuses nécessité de transférer les patients à SEMUR.

Volonté d'assurer, avec leurs 3 confrères libéraux exerçant en dehors de la MSP (qu'ils doivent rencontrer prochainement), les consultations de soins non programmés à MONTBARD.

5. RENCONTRE AVEC LE DIRECTEUR DE MONTBARD

CAPACITÉ EN LITS DE L'HÔPITAL DE MONTBARD :

- . MCO : 23 lits de gériatrie /20 de cardio
- . 14 lits de SSR cardio
- . 50 lits de SSR polyvalent
- . 125 places d'EHPAD

Validation en COPS :

Activité des urgences de 8h30 à 18h30 par un médecin des urgences et l'équipe paramédicale des urgences.

Après 18h30 : présence d'un médecin d'astreinte pour les patients hospitalisés au sein du CH de MONTBARD et une infirmière répondant aux patients arrivant aux urgences.

Arrêt de l'arrivée aux urgences des ambulanciers , du SMUR et des pompiers.

Une réflexion est menée conjointement avec le CH et les médecins libéraux de la MSP de Montbard pour mettre en place un centre de CSNP.

III. ANALYSE

1. LE SERVICE DES URGENCES DE MONTBARD

Le service des urgences du CH-HCO site de MONTBARD présente depuis plusieurs années :

- Une activité faible <10 000 passages par an : 6 438 pour 2015 représentant essentiellement de la consultation de soins non programmées incluant de la traumatologie adulte et pédiatrique.
- Une organisation médicale ne permettant pas de répondre au décret de 2016 :
Décret no 2006-577 du 22 mai 2006 « Art. D. 6124-3. ! L'effectif de l'équipe médicale de la structure de médecine d'urgence comprend un nombre de médecins suffisant pour qu'au moins l'un d'entre eux soit présent en permanence.
Les 2 structures d'urgence de MONTBARD et CHÂTILLON ne répondaient pas au décret n'ayant qu'une seule ligne de garde et ne permettant donc pas la présence d'un senior aux urgences lors des sorties SMUR (médecin d'astreinte ou interne)
- Un plateau technique insuffisant sans scanner

Depuis le 4 novembre 2015

Le service des urgences est ouvert de 8H30 à 18H30 sans conséquence problématique sur l'activité d'urgence de SEMUR-EN-AUXOIS et de la régulation du 21.

Par ailleurs

- 1- les effectifs médicaux aux urgences de CHÂTILLON permettent d'assurer deux lignes de garde "séniorisées" et d'être à nouveau attractifs pour les internes.
- 2- de nouveaux recrutements médicaux s'annoncent aux urgences de SEMUR-EN-AUXOIS assurant une activité SMUR qui se trouve à 19 kms de MONTBARD permettant un transport terrestre en 23 minutes.

2. LA RÉPONSE MÉDICALE DES SOINS AMBULATOIRES

La mise en place d'une CSNP peut être assurée par les médecins généralistes de MONTBARD avec la nécessité d'assurer l'activité de traumatologie par les nouveaux médecins remplaçant les départs en retraite et d'assurer la formation à la petite traumatologie des médecins actuels (pour les sutures plus importantes ou lésions osseuses nécessité de transférer les patients à SEMUR).

Pour la traumatologie pédiatrique prévoir l'aide d'une infirmière.

Pendant une période transitoire l'activité de CSNP pourrait être effectuée en partie par les médecins urgentistes si et seulement si les 2 tours de garde des médecins urgentistes de CHÂTILLON-SUR-SEINE sont assurés.

IV. PROPOSITIONS

- ➔ Envisager la fermeture du service des urgences de MONTBARD qui est à ce jour en grande déstabilisation aussi bien médicale que paramédicale avec le fonctionnement actuel de jour et qui ne répond plus aux normes d'un service d'urgence nécessitant la présence H24 d'un médecin sénior aux urgences, d'un plateau technique permettant aujourd'hui la télé AVC .

- ➔ Mise en place d'un centre de soins non programmé (CSNP) par les médecins généralistes de la MSP et de MONTBARD qui pourra assurer une activité de traumatologie à graduer dans le temps et qui gardera un lien fort avec le CH de Montbard pour l'hospitalisation des patients le nécessitant.

- ➔ Permettre à l'ambulance de garde préfectorale d'être positionnée à MONTBARD

- ➔ Permettre l'arrivée de moyen hélicoptéré dans des conditions de sécurité à MONTBARD avec une aire de poser éclairée

ANNEXE (DISPONIBLE AU RUB)

- ▶ Document de l'ORUB, données SMUR du SAMU 21 et des Urgences de SEMUR-EN-AUXOIS